

113

LE FRONDEUR

PRINTEMPS.

O doux printemps, fête de l'âme,
Tu souris à nos cœurs joyeux,
Comme un brillant regard de femme
Qui s'échappe de deux beaux yeux
Tu rends à tout une autre vie :
Adieu, la neige et les autans,
Ta venue est bien accueillie,
Saison des fleurs, ô doux printemps !

Chante, chante donc, ô poète,
Dans le chemin des écoliers ;
Toute la nature est en fête,
On entend déjà la fauvette
Gazouiller dans les maronniers.

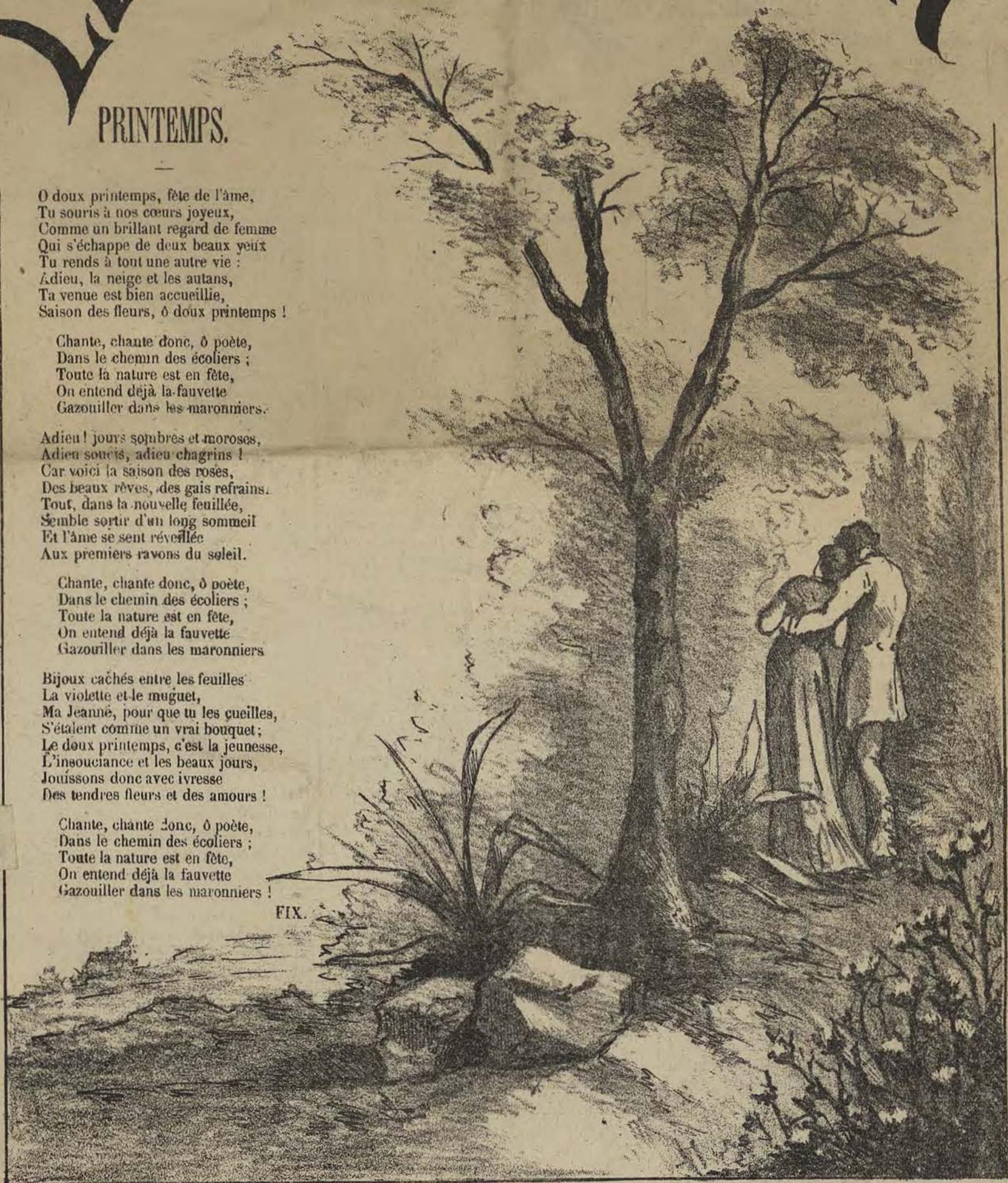
Adieu ! jours sombres et moroses,
Adieu soucis, adieu chagrins !
Car voici la saison des roses,
Des beaux rêves, des gais refrains.
Tout, dans la nouvelle feuillée,
Semble sortir d'un long sommeil
Et l'âme se sent réveillée
Aux premiers rayons du soleil.

Chante, chante donc, ô poète,
Dans le chemin des écoliers ;
Toute la nature est en fête,
On entend déjà la fauvette
Gazouiller dans les maronniers.

Bijoux cachés entre les feuilles
La violette et le muguet,
Ma Jeanné, pour que tu les cueilles,
S'étaient comme un vrai bouquet ;
Le doux printemps, c'est la jeunesse,
L'insouciance et les beaux jours,
Jouissons donc avec ivresse
Des tendres fleurs et des amours !

Chante, chante donc, ô poète,
Dans le chemin des écoliers ;
Toute la nature est en fête,
On entend déjà la fauvette
Gazouiller dans les maronniers !

FIX.



LE FRONDEUR

Journal Satirique paraissant tous les Samedis

ABONNEMENTS :
Un an fr. 5 50

Bureaux :
12 - Rue de l'Etuve - 12
A LIÈGE

RÉDACTEUR EN CHEF

NIHIL

Il n'y a que les petits hommes qui craignent les petits écrits

ANNONCES :
Texte : La ligne. . . fr. 00 25
Illustrées : Par mois » 15 00
RÉCLAMES :
La ligne » 1 00

On traite à forfait.

Toutes les correspondances doivent être adressées au bureau du Journal, rue de l'Etuve, 12, à Liège.

SOMMAIRE : Les paroles et les actes (Nihil). — Lutte (Charles Fuster). — Un génie méconnu (Grinchowski). — La kermesse de demain (Clapette). — Une longue faction (Clapette). — A coups de fronde (Clapette). — Echos. — Boîte aux Lettres (La commission). — Réclames et Annonces.

Un vent de fronde,
S'est levé ce matin ;
Je crois qu'il gronde,
Contre?.....

LES PAROLES & LES ACTES

L'articlelet que le FRONDEUR consacrait samedi dernier à M. Emile Dupont, député libéral de Liège et paroissien fidèle du doyen de St-Jacques, a été reproduit par la plupart des journaux belges. Le COURRIER DE BRUXELLES — ce bachi-bouzouck qui n'hésiterait pas à faire une apologie bien sentie de la Ste-Inquisition — a même profité de l'occasion pour stigmatiser, en passant, l'intolérance libérale.

Il serait peut-être inutile de répondre à cette accusation d'intolérance, si elle n'était venue que de la presse cléricale; mais une lettre que je reçois à l'instant prouve que, même dans le parti libéral, il se trouve des gens qui croient que l'on méconnaît les principes libéraux, en infligeant un blâme à un homme politique libéral, qui croit pouvoir rester chaudement blotti dans le giron de l'Eglise catholique, apostolique et romaine.

Cette lettre résumant assez bien les idées ayant cours légal dans certaines sphères libérales, je ne crois pas inutile de la reproduire et d'y répondre.

La voici :

Monsieur le Rédacteur,

Je suis libéral convaincu, je suis protestant et je hais de toutes mes forces le catholicisme que je voudrais pouvoir détruire. C'est vous dire que je ne suis pas suspect de tendresse pour les catholiques. Cependant, je ne puis m'empêcher de désapprouver votre attaque contre M. Emile Dupont.

Je ne vois pas en quoi ce député a pu démériter du libéralisme en communiant aussi dévotement que vous voulez bien le dire. M. Dupont, je pense, est absolument dans son droit et je trouve que la tolérance libérale serait singulièrement compromise si l'on allait empêcher un mandataire du parti de remplir les devoirs d'une religion que, somme toute, il a bien le droit de trouver bonne, sans avoir à prendre votre avis ni le mien. La tolérance doit être le premier et le plus grand principe du libéralisme et vous nuiriez singulièrement à l'intérêt du parti en faisant croire que nous ne sommes que des ultramontains à rebours, c'est-à-dire des fanatiques de l'irreligion, comme le *Courrier de Bruxelles*, la *Gazette de Liège* et leurs lecteurs ont des fanatiques de la religion.

Ne donnons pas à nos adversaires l'occasion de dire que nous possédons les défauts que nous leur reprochons; soyons tolérants; laissons à chacun la liberté de ses opinions et de sa religion, et n'oublions pas que c'est le libéralisme qui a toujours défendu le grand principe de la liberté des cultes.

Agréez, Monsieur le Rédacteur, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Un libéral tolérant.

RÉPONSE

Tout d'abord, mon cher libéral tolérant, permettez-moi de vous faire un aveu: Je ne vous ressemble guère, et ma tolérance est loin d'égaliser la vôtre. Aussi, je ne hais pas de toutes mes forces le catholicisme: je me contente de le trouver bête, en tant que religion, mais excellent comme commerce. Je ne tiens pas tant que vous, mon cher libéral tolérant, à détruire le catholicisme et je le laisserais volontiers vivoter dans son petit coin, s'il voulait me faire le plaisir de se mêler de

ses affaires et ne plus émarger au budget. Ce que je reproche surtout au catholicisme, c'est de payer ses prêtres et de se construire des temples avec notre argent à nous qui ne « consommons » pas. J'ajouterai que l'Eglise se faisant payer par le gouvernement — dont elle dit pis que pendre — me fait penser à un gaillard qui se ferait donner bon souper, bon gîte et... le reste, par un gogo quelconque, en lui promettant que, par compensation, il le traitera publiquement tous les jours, de voleur et de chenapan.

J'ajouterai que j'ai toujours trouvé très sots les gens qui se plaignent dans les journaux ou même à la commission d'enquête scolaire, de ce que les prêtres leur aient donné LA PLANCHE, ou aient refusé d'administrer la première communion à leurs enfants, lorsque ceux-ci fréquentent l'école communale. Que ces gens n'aillent pas à confesse et n'y envoient pas leurs enfants, s'ils ne sont pas croyants; et s'ils croient, eh bien, alors qu'ils s'inclinent et qu'ils nous fichent la paix. Un prêtre est, somme toute, aussi libre de refuser l'absolution à celui qui est assez niais pour la lui demander, que je suis libre, moi, de refuser de faire l'éloge, dans un journal, d'un tableau que je trouve mauvais.

Vous voyez, mon cher libéral tolérant, que je ne suis pas précisément un insatiable mangeur de prêtres. Et cependant, je n'admets pas que M. Dupont — pas plus qu'aucun autre député de Liège — puisse décentement remplir ses « devoirs pascaux » sans trahir quelque peu ses mandants.

Ce qui me chiffonne surtout, voyez-vous, dans cette exécution du devoir pascal, ce n'est pas précisément la consommation du vaste pain à cacheter, dans lequel les catholiques ont la prétention bizarre d'enfermer le bon Dieu. Non, ce que je trouve

inadmissible c'est la confession. J'entends inadmissible, quand c'est un député libéral qui s'y soumet, car un simple particulier a toujours le droit de se confesser jusqu'à extinction de voix, et de consommer des bons dieux au point de s'en flanquer une indigestion. Je n'ai rien à dire; je puis considérer ce particulier comme un imbécile, comme un maniaque ou comme un original et puis c'est tout.

Mais qu'un député qui est sensé me représenter, moi libéral, aille s'aplatir devant un prêtre catholique, voilà ce qui me semble humiliant pour lui — et pour moi.

Comment, voilà un homme qui, dans chaque discours qu'il a prononcé, a crié : « le cléricalisme, voilà l'ennemi ! » un homme qui a toujours parlé avec une feinte terreur de la domination du clergé et des malheurs que celui-ci ferait fondre sur la Belgique en cas de triomphe du cléricalisme — et cet homme qui doit la haute fonction qu'il occupe à des déclamations anti-cléricales, va humblement s'agenouiller, pendant la quinzaine de Pâques, au pied d'un de ces prêtres qu'il a débinés d'une façon retentissante et lui demande pardon des péchés et des discours qu'il a commis depuis sa dernière confession.

Est-ce logique? est-ce digne? Est-ce honnête cela.

Car enfin, il n'y a pas à sortir de ce dilemme : ou M. Dupont — puisque c'est lui qui est en cause — est catholique ou il est libéral; ou il croit que réellement les prêtres catholiques « tiennent la place de Jésus-Christ » ou il ne le croit pas.

S'il le croit, il commet, dans un but intéressé, une hypocrisie en déclamant publiquement — et seulement pour être élu — contre ce prêtre qui, à ses yeux représente la divinité; s'il ne le croit pas, il commet une autre hypocrisie en allant humblement s'agenouiller devant un monsieur qui, pour lui, est non-seulement un simple particulier, mais aussi un ennemi politique.

Les plus beaux discours sur la tolérance ne parviendront jamais à me faire comprendre que l'on « refrène l'arrogance sacerdotale » dans la vie publique et que l'on s'expose de gaité de cœur à subir cette même arrogance dans la vie privée; que M. Dupont — et tous ceux qui agissent comme lui — soient hypocrites dans la vie publique ou dans la vie privée, la chose importe peu. Il suffit que leur hypocrisie soit constatée pour que l'on ne puisse plus avoir en eux la confiance que l'on doit pouvoir accorder à ses députés.

Le libéralisme doit être représenté à la Chambre par des hommes dont les paroles soient conformes aux actes et non par des

chauves-souri psolitiques qui peuvent changer d'opinion comme de costumes, selon les circonstances, en disant : je suis libéral, voyez mes discours, je suis catholique, voyez mes actes.

Avec de pareils hommes, on est toujours en droit de s'attendre à une faiblesse, et, vous le savez, mon cher libéral tolérant, en politique, une faiblesse, c'est souvent pis qu'une trahison.

NIHIL.

LUTTE.

(Sonnet inédit envoyé au FRONDEUR.)

A MON AMI FRÉDÉRIC BATAILLE.

Ah ! j'aurais été bon, j'aurais eu du génie,
Si j'étais né plus tôt dans des siècles meilleurs ;
Relevant les petits, dédaignant les railleurs,
Je m'en serais allé sur ma route bénie.

Mais qu'importe, après tout ? Honte à qui te renie,
Lutte désespérée, ô loi des travailleurs !
Nous tombons ici-bas, nous renaîtrons ailleurs...
Est-il sous le grand ciel un homme qui le nie ?

Ah ! que ne puis-je dire, en entrant au tombeau :
J'ai vécu pour le vrai, j'ai vécu pour le beau,
J'ai fait un peu de bien aux martyrs de ma race.

Ni haine, ni dégoût ne m'ont jamais vaincu.
J'ai marché j'ai rêvé, j'ai lutté, j'ai vécu...
A présent c'est la fin. Que Dieu me tienne en grâce !

CHARLES FUSTER.

Du Journal LE PARNASSE.

Bordeaux, 20 avril 1882.

Un génie méconnu.

Il existe passablement de jeunes gens, des artistes surtout, qui se font une cuirasse de présomption et d'outrecuidance. Ils mériteraient bien qu'on la leur brisât sur le dos. Au nombre de ces élèves qui se croient des maîtres, figurent en première ligne, le prodigieux abbé Raway qui, *Cristophe Colomb de la double croche*, vient de découvrir la musique. C'est du moins ce que prétendent les critiques de la digression transcendante, les pharamineux et les deux ou trois cents naïfs qui se laissent conduire par quelques malins de notre petite Académie liégeoise. Oh ! oui, des malins puisque leur tâche est le plus souvent de faire comprendre au public des choses dans lesquelles on ne voit goutte et leur triomphe, de l'amener à crier merveille devant les tours de nébuleux et solennels saltimbanques.

L'invention en musique, la pensée, la mélodie, la science claire et profonde,

qu'est-ce que tout cela ? Parlez-moi des dissonances cherchées et sans résolution, des cadences finales qui ne se font guère attendre qu'une petite demi-heure, des notes sensibles sans prétexte de grec, des phrases qui n'en sont absolument pas, des bruits d'enfer --- ce qui est mal pour un abbé --- des fautes prétendument voulues et qui ne sont au fond que des cuirs musicaux, comme qui dirait de pataqu'est-ce.

Ajoutez des phrases descriptives très-claires, de la musique qui parle distinctement, qui dit *papa* et *maman*, *nanan* et *dada* et qui pourrait, à la rigueur, traduire mot à mot les plus beaux discours du conseil communal; de la musique enfin qui fait bravement l'annonce; (Mon doux abbé, je vous y prends, c'est ce que vous nous avez donné dans votre dernière symphonie !)

Tenez, permettez-moi de vous le dire sérieusement : Vos *scènes indoues*, votre *Ave Maria* et votre dernière œuvre ne sont que divagation et galimatias. Vous savez la musique absolument comme un fou peut la savoir.

Vos bons amis, mon cher abbé, vous ont lancé un fier pavé. Ils ont voulu faire de vous un petit saint Jean-Bouche d'or du dièze et du bémol, et vous avez naïvement cru que c'était arrivé. Quant à nous qui ne sommes pas des amis maladroits, nous vous conseillons fortement de vous taire. Anvers vient, au surplus, de vous dire la même chose et cela non moins catégoriquement.

GRINCHOWSKI.

La « lettre d'un planteur de choux » publiée dans notre dernier numéro, ayant donné lieu à des interprétations erronées, il n'est pas inutile de faire remarquer que les faits dont il est question dans un récit concernant un commissaire de police, se sont passés en 1873.

La kermesse de demain.

C'est décidément demain dimanche qu'aura lieu la fête originale organisée au profit des pauvres, des crèches et de l'institut des sourds-muets.

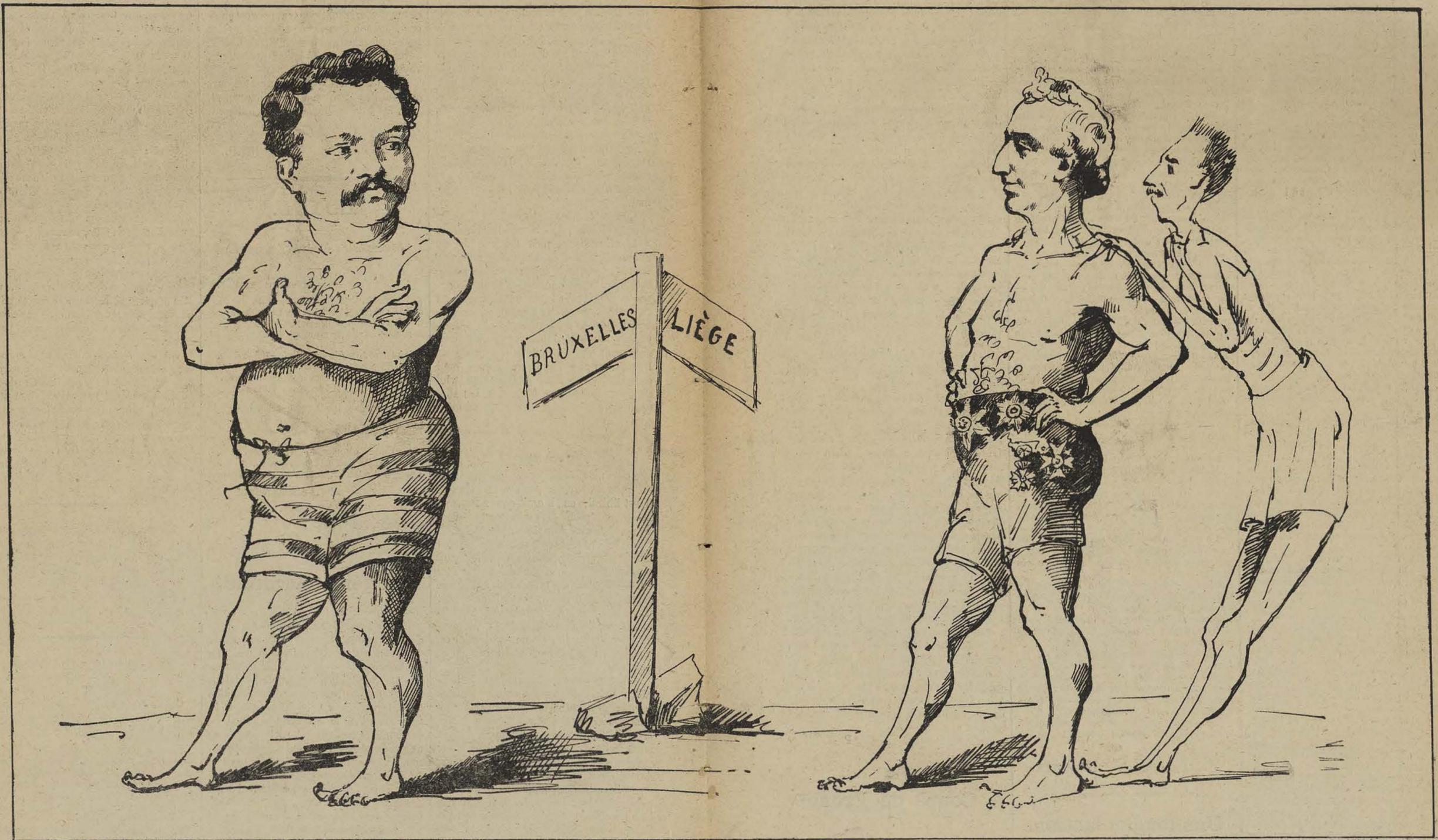
Le programme politico-satirico-comico-historico-artistico et martico — sortis des presses du *Journal de Liège* ne racontant, somme toute, rien de bien neuf au public, nous nous sommes mis en campagne et nous pouvons offrir à nos lecteurs quelques détails absolument inédits.

C'est ainsi que nous avons appris que, pendant les régates, on mettra en ligne, à la course des gigs à deux avirons pour juniors, une équipe composée de jeunes dames appartenant au monde universitaire et consulaire.

On s'attend à voir ces charmantes cano-

LE FRONDEUR.

Frère et Jansson
la lutte électorale



Viens donc t'essayer à Bruxelles pour voir!!!

Et bien! t'as donc peur de lutter? ---

tières enlever la course et les suffrages de tous les sportmens.

La fête militaire promet d'être splendide. L'insuffisance notoire de l'Etat-major de l'armée belge avait fait craindre un instant que le succès de la fête ne fût compromis, mais le major Dewandre et le capitaine Sancho-Dejaer, ayant bien voulu prendre le commandement des troupes, on peut s'attendre à voir pâlir la réputation de de Moltke et de l'armée allemande.

Ainsi que le programme satirico — politico, etc., a soin de le faire remarquer, les objets qui seront vendus dans les magasins tenus par nos plus jolies mondaines, de même que les consommations que l'on pourra se procurer dans les buffets, seront à la portée de toutes les bourses.

Celui-là même qui ne posséderait que la caisse communale de Liège, pourrait encore s'offrir un élixir et un paquet de cigarettes.

La laiterie aura surtout un grand succès d'originalité. Non-seulement, on y trouvera du lait frais que l'on traita en présence du consommateur, mais les enfants non encore sevrés, seront admis à se rafraîchir auprès de charmantes nourrices amateurs qui se sont mises spontanément à la disposition du comité. Cette offre a été acceptée avec d'autant plus de plaisir qu'elle permettait de prouver au public que la *Gazette de Liège* mentait en affirmant que la fête serait anticatholique. Il est évident, en effet, que si l'on y voit un grand nombre de saints on ne la croira plus dirigée contre la religion.

Par mesure d'ordre, le comité a cru devoir décider que tous les petits garçons âgés de plus de 40 ans, seront considérés comme étant sevrés.

Le théâtre-concert sera une des grandes attractions de la fête. On parle notamment d'un charivari de l'effet le plus original, exécuté par l'orchestre du théâtre du Gymnase — qui n'en est pas à son coup d'essai. Un candidat à la Députation, chantera les Compagnons Maçons et Jeanne, Jeannette et Jeanneton.

Quant à l'exécution de l'*Africaine*, elle sera tout simplement sublime. Nous avons eu la bonne fortune d'assister à une répétition et jamais, nous l'avouons, nous n'avons vu jouer de pareille façon — même au théâtre royal.

Au dernier moment, on a dû changer la distribution de la pièce pour confier le rôle de Molusko à un amateur bien connu, qui a refusé, afin de pouvoir assister à la fête, un superbe engagement à la chapelle Sixtine; le changement, d'ailleurs, ne nuira nullement au succès de la pièce — au contraire.

A l'exposition de l'art ancien, on remarquera le timbre de Charles VI — monarque des plus timbrés — envoi de M. le sénateur d'Andrimont; un article spirituel... de l'âge de la pierre — fourni par le *Journal de Liège*; un cure-dent de l'âge du Renne — envoi de M. l'avocat Dardenne; deux perches de l'époque de la boulette — offertes par M. Ziane; un nez de mammoth — mis à la disposition des organisateurs par M. Renier-Malherbe; et un four indou, fourni par l'abbé Raway. On parle aussi d'une statue équestre de l'amiral Nelson, que M. Cralle aurait envoyée au comité; mais nous n'avons pu vérifier le fait.

Les concerts donnés par les musiques de l'armée et de la garde civique, par les har-

monies du Hasard et du Horloz, ainsi que par le *Cercle symphonique* et la *Légion*, promettent d'être très brillants.

Le clou de la journée de lundi, sera certainement l'exécution, par les musiques réunies, d'une nouvelle œuvre de M. Raway, intitulée : *La Kermesse au village*. L'éminent musicien est resté dans le genre descriptif poussé à sa plus extrême limite.

Notre sympathique confrère, M. Van den Born, qui a assisté à une répétition, nous affirme que M. Raway a mis tant d'expression dans la musique de sa *Kermesse*, que non-seulement, on croit voir servir des pommes de terre frites aux villageois, mais que l'on comprend même que ces pommes de terre frites sont trop salées.

M. Raway, malgré sa modestie bien connue, est forcé de reconnaître lui-même que sa dernière conception est tout bonnement un chef-d'œuvre.

Inutile d'insister. La fête de gymnastique aura, grâce au concours de plusieurs sauteurs célèbres — parmi lesquels des hommes politiques — un éclat tout exceptionnel. M. Neujean exécutera, sur un trapèze, la grande scène à transformation qu'il a déjà jouée avec succès à Verviers et à l'association libérale de Liège. MM. Mouton et Jamar exécuteront des sauts de carpes. *L'Hydre du cléricisme, ou soyons unis devant l'ennemi commun et gardons nos places*, grande pantomime réglée par M. Frère-Orban, sera jouée par six députés de Liège. M. Warnant tiendra le principal rôle.

La fête gymnastique sera terminée par une course à obstacles.

Sont inscrits: MM. Masson, Flechet, Jamme, Emmanuel Desœr, Neef-Orban et Janne.

M. Janson a renoncé à la lutte après le pesage.

Si nous en croyons les indiscrets, la femme à barbe dont on annonce l'exhibition, ne serait autre que M^{me} All. Davy, forte chanteuse au théâtre royal.

La baraque de l'*homme sauvage* — où l'on montrera le critique d'art Van den Boorn pour trois sous — paraît devoir être très courue.

C'est à la porte de cette loge que les rédacteurs de la *Meuse* joueront la parade des *progressistes sans le savoir*.

Quant à la fête de nuit, elle promet aussi d'être superbe. La lumière électrique et les feux de bengale vont lutter d'éclat.

Par une délicate attention dont on lui saura gré, la commission organisatrice a décidé que de temps à autre on laissera le parc dans une obscurité profonde, afin de permettre aux amoureux des deux sexes d'échanger... quelques réflexions.

Bien que tout sera éteint pendant ces moments-là, les maris n'y verront que du feu.

Qu'on se le corne!

CLAPPETTE.

lequel il put déchiffrer une invitation à se rendre avec armes et bagages au lieu ordinaire des réunions de son bataillon (le 4^e) place St-Paul à onze heures quarante-cinq du matin, le dimanche 23 avril.

Heureux et fier d'exposer pour la première fois ce bel uniforme qui fait ressembler les gardes-civiques belges aux membres d'une société villageoise de fanfares, notre soldat citoyen s'empresse de se rendre à l'aimable invitation de ses supérieurs. Sur toute la route, il doit répondre --- lui recrue inexpérimentée --- aux feux de file des regards des jeunes filles heureuses de contempler, dans toute sa splendeur, un garde-civique jeune encore, dont le panache de plumes de coq, se balance fièrement sur le trois François d'ordonnance; si le chemin eût été plus long, le pauvre garçon aurait certainement dû se laisser enlever par les jeunes vierges qui le dévoraient du regard. Heureusement, le garde finit par arriver sur la place St-Paul à 11 heures 45 précises.

Personne.

--- Tiens, se dit-il, l'exactitude est la politesse des rois, mais pas celle des gardes du 4^e bataillon. Attendons.

A huit heures du soir, le garde --- à qui son frère, lieutenant du 10^e de ligne, a inculqué les sains principes de l'obéissance passive et sans murmure --- attendait encore. Le lendemain il n'avait pas encore rompu les rangs. Anjourd'hui, il attend toujours. Son sort n'est peut-être pas trop malheureux, car les cuisinières des environs, séduites par son panache ondoyant, se disputent l'honneur de lui apporter à manger, mais néanmoins le pauvre garçon commence à trouver la faction longue. Cependant, comme il possède toujours la convocation lui enjoignant de se réunir, le 23 avril, place Saint-Paul, ce Spartiate des temps modernes se refuse à abandonner la place avant d'en avoir reçu l'ordre de ses chefs, *en uniforme*.

Toutes les supplications de ses amis, de sa famille, de sa maîtresse sont restées sans résultat. Le garde ne veut pas bouger.

« Je mourrai plutôt sur place, dit-il, le garde meurt et ne se rend pas. »

En tous cas, je vous conseille d'aller voir demain à midi sur la place St-Paul, ce garde manger...

C'est très curieux.

CLAPPETTE.

A Coups de Fronde.

La semaine dernière on a pu lire dans les journaux belges l'articulet suivant :

« On sait que, jusqu'à présent, il était interdit aux véhicules de passer au trot devant les magasins à poudre de l'armée. Cette mesure vient d'être levée devant des circonstances assez singulières. Derniè-

Une longue faction.

Une bonne histoire de garde-civique:

Le 21 avril dernier, un brave garde civique, incorporé depuis peu dans la milice citoyenne, recevait un bout de papier sur

rement, S. M. la reine, passant à Termonde devant le magasin à poudre, négligea de ralentir l'allure de son attelage si connu des Bruxellois. La sentinelle de poste lui barra le passage en lui intimant l'ordre d'avoir à prendre le pas.

» A la suite de cet incident, cette mesure d'ordre général vient d'être rapportée. »

Voyons, est-ce assez bête ?

Comment, parce qu'une sentinelle a barré le passage à la Reine ou plutôt à ses chevaux, ou a rapporté — on ne dit pas si c'est sur une civière — une mesure de précaution.

Que diable, ou la mesure était bonne et dictée par la prudence et, dans ce cas, ce n'est pas pour être agréable à la Reine qu'on doit exposer la vie des gens; ou la mesure était inutile, et, dans ce cas, il est au moins étrange qu'on l'ait maintenue pendant cinquante ans et qu'il ait fallu — pour qu'on s'aperçut de cette sottise — qu'elle ennuyât la Reine des Belges.

Courtisânerie mes enfants !

* * *

Une annonce extirpée de la Gazette de Liège.

MM. Frédérici, frères, à Nessonvaux, demeurant un Jardinier-Domestique, sachant panser un cheval, marié et muni de bons certificats.

Est-ce que, par hasard, les chevaux mariés et rangés seraient plus difficiles à panser que les étalons célibataires qui mènent une vie de polichinelle ?

On demande à savoir.

En tout cas, on ne doit pas se laisser tromper par les apparences, car, comme le dit très bien le proverbe, entre deux chevaux, « le plus coupable n'est pas toujours celui qu'on panse. »

* * *

De l'Echo du Luxembourg !

« Nous n'avons nulle souvenance d'avoir jamais vu mettre en doute, ailleurs que dans la Voix, les opinions de M. Seeliger; nous pouvons même affirmer hautement que depuis que nous connaissons cet honorable avocat, l'une des célébrités du barreau marchois, nous l'avons toujours considéré comme un libéral convaincu, attaché de corps et d'âme aux idées du progrès. »

Enfoncés Lachaud, Cléry, Brousse de Paris, Janssen, Robert et Lejeune de Bruxelles, c'est M. Seeliger, une des célébrités du barreau marchois, qui tient la corde.

A propos, puisque M. Seeliger est une des célébrités du barreau marchois, il doit y avoir au moins encore une célébrité; qu'on la nomme, voyons, l'Europe attend et palpite.

Après ça, l'arrondissement de Liège va peut-être se faire représenter à la Chambre par une célébrité du barreau de Montegnée.

Le barreau de Montegnée s'ébranle, en avant, marche !

* * *

Une fable presque en vers, pour finir.

Précaution oratoire.

Si de mes vers (?) Ami lecteur
Tu trouves les rimes peu riches
De compliments ne sois pas chiche :
La fortune ne fait pas le bonheur.

La jeune fille et son sauveur.

Un jour une jeune beauté
Ayant adoré tout l'été,

Un beau jeune homme à la moustache blonde,
Non loin de lui se laissa choir à l'onde
Parce qu'il voulait la quitter,
L'amant de se précipiter
Dans l'eau. C'est en risquant sa vie
Qu'il a pu sauver son amie
Avec laquelle ensuite il s'est réconcilié.

Moralité.

Les petits coups d'eau entretiennent l'amitié.

Et maintenant, je me livre à l'admiration de mes contemporains.

CLAPETTE.

Echos.

Solution :

--- Pourquoi il y a-t-il en Angleterre tant de femmes plates ?

--- Parce que, elles font partie du Royaume-Uni.

* * *

Le gros d'A... fréquente assidûment la salle de jeu du sport, mais hélas ! il perd toujours !

--- Comprenez-vous cela ? demandait-il à un de nos confrères.

--- Mais, parfaitement !

--- Et pourquoi ?

--- Mais, mon cher, vous ne voyez donc pas que vous serez toujours sanguin !

Boîte aux Lettres.

Nous avons reçu la lettre suivante :

Citoyen,

Nous avons l'honneur de vous annoncer la formation, à Liège, d'un groupe socialiste ayant pour titre : *Cercle d'étude politique et de propagande sociale*.

La situation politique actuelle exigeant un groupement immédiat des forces et des intelligences populaires, il est indispensable que nous nous unissions immédiatement en nous mettant en rapport avec les autres groupes démocratiques.

Les réunions auront lieu le jeudi, à 8 heures précises du soir et la cotisation mensuelle est fixée à 50 centimes.

Ouant compter sur votre bienveillant concours, nous vous prions de vouloir bien insérer la présente dans votre prochain numéro et d'agréer, citoyen rédacteur, l'expression de nos sentiments distingués.

LA COMMISSION.

Théâtre du Pavillon de Flore.

Propriété RUTH.

Bur. 7 h.

Rid. 8 h.

Dimanche 7 mai 1882.

A l'occasion de la kermesse de bienfaisance, grand spectacle-concert, organisé par le Cercle d'agrément, au profit des pauvres pris sous son patronage.

Première représentation de : *A qui l'fate*, comédie mêlée de chant, par M. Brahy.

Grand concert par Mad. Joachims, MM. Ed. Antoine, A. Kuyt et V. Raskin.

Immense succès, dernière représentation de

CONSEIL DEL MATANTE, comédie en 3 actes, maheie di chant, par Alexis Peclers, pièce couronnée par la Société de littérature wallonne.

A 10 heures : bal à grand orchestre, sous la direction de M. G. Lamarche.

A minuit : La kermesse, grand quadrille par M. Lamarche.

Prix des places : A l'avance, Cavalier 1 fr., Dame 50 cent. — A l'entrée, Cavalier fr. 1-50, Dame 1 fr.

VILLE DE LIÈGE.

7 et 8 Mai 1882.

GRANDE KERMESSE

DE BIENFAISANCE

Donnée au Parc public de la Boverie au profit des Pauvres, des Crèches et de l'Institut royal des sourds-muets et des aveugles.

PROGRAMME.

Dimanche 7 et Lundi 8 Mai, de 1 à 7 heures de relevée,

Concerts d'harmonie, théâtre-concert, spectacles et divertissements divers, expositions, jeux, tirs, baraques, photographie, boutique et magasins, buffets, brasserie de Munich, etc., etc.

Grand tir à la carabine Flobert, organisé par la Société des Chiroux-Grignoux.

Dimanche 7 Mai, à 2 heures.

Grandes régates organisées par le royal Sport Nautique de la Meuse.

Lundi 8 Mai, à 2 heures.

Grande fête équestre et militaire.
Grande fête de gymnastique.

Fête de Nuit.

A NEUF HEURES DU SOIR.

Illumination générale du Parc public. Concert. Projections lumineuses. Lumières électriques. Feux de Bengale.

Prix des Entrées :

1. Carte de circulation générale, donnant droit d'entrée aux spectacles et aux tribunes réservées valable pour les deux fêtes de jour et pour la fête de nuit, prix 5 fr.

2. Carte d'entrée dans le Parc de la Boverie (prise à l'avance), valable pour les deux fêtes de jour, prix 1 fr. 50 centimes; pour les enfants en-dessous de 12 ans, prix un franc.

3. A l'entrée, pour chaque fête de jour, 4 franc; pour la fête de nuit, 50 centimes.

On peut se procurer des cartes aux bureaux des journaux de Liège et dans les principaux magasins.

Escrime. — Leçons particulières par M. BALZA, professeur du Cercle St-Georges; s'adresser au local du Cercle, café de la Banque Nationale.

A MM. les Etudiants. — Leçons d'escrime par M. SAYAT; s'adresser galeries du Gymnase.

— **Ne jetez pas vos vieux parapluies**, la grande Maison de Parapluies, 40, rue Léopold, à Liège, les répare ou les recouvre en 5 minutes, en forte étoffe anglaise, à 2 francs; en soie, à 5-75, 6-50, 7-50 et 12 francs.

Liège — Imp. et lith. E. PIERRE, rue de l'Etuve, 12.

POUR LES PAUVRES GRANDE KERMESSE

PROGRAMME

Dimanche 7 et Lundi 8 Mai de 1 à 7 heures de relevée

Concerts d'harmonie, théâtre-concert, spectacles, et divertissements divers, expositions, jeux, tirs, baraques, photographie, boutiques et magasins, buffets, brasserie de Munich... etc... etc... Grand tir à la carabine Flobert (société des Chirox-grignard)

Dimanche 7 Mai à 2 heures Grandes régates (Royal Sport nautique)

Lundi 8 mai à 2 heures grande fête equestre et militaire fête gymnastique

Prix des Entrées.

Carte de circulation générale
valable pour toutes les fêtes
et donnant d'entrée
partout **5 francs**

Carte d'entrée dans
le parc prise à l'avance
valable pour les
2 fêtes de jour

2,50

à l'entrée
chaque fête
de jour

1 franc
pour la
fête
de nuit

50 C^{ms}

FÊTE DE NUIT

à 9 heures du soir

Illumination générale du Parc public

Concert. Projections lumineuses.

Lumières électriques.

Feux de Bengale

